

Rue de Bruxelles

1. Situation

N6 en provenance de Tubize vers le centre de Braine-le-Comte.

N6 **entre** Tubize et le centre de Braine-le-Comte.

2. Dangerosité

Importante.

3. Utilité

Importante en matière de déplacements cyclables **de et vers** le centre-ville.

4. Praticabilité

Bonne.

5. Problématique

La largeur de la bande ne permet pas le passage simultané d'un camion et d'un vélo, et difficilement le passage simultané d'une voiture et d'un vélo.

Cela entraîne de l'inconfort de part et d'autre des usagers, parfois de la nervosité et la mise en danger de l'usager le plus faible : le vélo.

A certains endroits même la zone de stationnement s'avère dangereuse :



6. Solution(s) proposée(s)

Etant donné la largeur de la chaussée avec sa bande de stationnement, nous proposons l'aménagement d'une piste cyclable tracée au sol, qui ne serait autre que le prolongement du tronçon de piste existant .

Et ceci dans les deux sens.

En 2016 Mr Lannoy de la direction territoriale du SPW présentait un plan de piste à budget réduit à partir de « Mr Bricolage » pour rejoindre le carrefour rue Moucheron, Cette piste serait donc la suite de la piste s'arrêtant actuellement à Hauteur de « Mr Bricolage »

Le SPW signale qu'il n'a pu réaliser les travaux envisagés pour cette partie de piste dans un sens sur la N6 suite au signalement qu'une CPSR était requise .

Actualisation 2019 :En outre des traversées devraient être analysées et aménagées à hauteur des rue du Poseur, sortie de l'Ecrin Vert, ligne 123.